

Cette fiche signalétique est conforme aux exigences du/de :
Règlement (CE) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 30-juin-2015

Date de révision 19-avr.-2024

Version 4

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1. Identificateur du produit**

Code du produit MS-113
Nom du produit Instantbond 113

Contient ETHYL CYANOACRYLATE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Cyanoacrylate adhesive

Utilisations contre-indiquées Aucun connu

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Hernon Manufacturing Inc.
121 Tech Drive
Sanford, FL 32771
800-527-0004

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec _____

Point de contact customerservice@hernon.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel 800-255-3924

Numéro d'appel d'urgence - §45 - (CE)1272/2008

Europe 112

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. Classification de la substance ou du mélange***Règlement (CE) no 1272/2008*

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)

2.2. Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit

Contient ETHYL CYANOACRYLATE



Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence - UE (§28, 1272/2008)

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P321 - Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette)

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

2.3. Autres dangers

Aucun renseignement disponible

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**3.1 Substances**

Nom chimique	No EC	No. CAS	% en poids	Classification selon le règlement (CE) no 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
ETHYL CYANOACRYLATE	230-391-5	7085-85-0	60 - 100	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH; voir la section 16**Section 4 : PREMIERS SOINS****4.1. Description des premiers soins****Inhalation**

Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact avec la peau

No attempt should be made to remove material from skin or to remove contaminated clothing, as bonded skin can be easily torn. Wash with large volumes of soap and water while flexing bonded skin parts. This procedure will slowly release bonded areas. DO NOT attempt to pull skin apart forcibly.

Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes**

Aucun renseignement disponible.

4.3. Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée (brouillard). Produit chimique. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun renseignement disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs

Produits de combustion dangereux

Trace amounts of toxic fumes may be released on incineration.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Pour les intervenants d'urgence

Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

6.2. Précautions pour le protection de l'environnement

Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage

Inonder avec de l'eau pour terminer la polymérisation et gratter le sol.

6.4. Référence à d'autres sections

Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Consulter la Section 13 pour plus de renseignements.

Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Laver à fond après manutention. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conditions d'entreposage**

Store refrigerated.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts. Eau. Alcools. Amines. Alcali.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Utilisation(s) particulière(s)**

Adhésifs ou enduits d'étanchéité.

Méthodes de gestion des risques (MGR)

Les renseignements requis apparaissent dans cette fiche signalétique.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
ETHYL CYANOACRYLATE 7085-85-0	-	STEL: 0.3 ppm STEL: 1.5 mg/m ³	-	TWA: 0.2 ppm	-
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
ETHYL CYANOACRYLATE 7085-85-0	-	TWA: 0.2 ppm	-	TWA: 0.2 ppm TWA: 1 mg/m ³	TWA: 2 ppm TWA: 10 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
ETHYL CYANOACRYLATE 7085-85-0	TWA: 2 ppm TWA: 9 mg/m ³	TWA: 2 ppm TWA: 9 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	-	TWA: 0.2 ppm STEL: 1 ppm

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucun renseignement disponible.**Concentration estimée sans effet (CESE)** Aucun renseignement disponible.**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ingénierie** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.**Équipement de protection individuelle**

- Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
- Protection des mains** Porter des gants de protection. Ne pas utiliser de gants en caoutchouc naturel ou en PVC.
- Protection de la peau et du corps** Vêtements de protection appropriés.
- Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucun renseignement disponible.**Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide	Odeur	Âcre
Aspect	Aucun renseignement disponible	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	Transparent		

Propriété**Valeurs****Remarques • Méthode**

pH	Does not apply	Aucun renseignement disponible
Point de fusion / point de congélation		Aucun renseignement disponible
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	> 150 °C / 302 °F	
Point d'éclair	> 85 °C / 185 °F	
Taux d'évaporation		Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)		Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:		Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité		Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur		
Densité de vapeur		
Densité relative	1.09	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité(s)		Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage		Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation		Aucun renseignement disponible
Température de décomposition		Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique		Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique		Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	
<u>9.2. Autres informations</u>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	<20g/L Calif SCAQMD Mtd 316B estimated	
Densité	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Non applicable.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation peut se produire.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

10.4. Conditions à éviter

Matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts. Eau. Alcools. Amines. Alcali.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Renseignements sur le produit**

Inhalation	Aucun effet connu selon les renseignements fournis.
Contact avec les yeux	Aucun effet connu selon les renseignements fournis.
Contact avec la peau	Aucun effet connu selon les renseignements fournis.
Ingestion	Aucun effet connu selon les renseignements fournis.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	5,005.00 mg/kg
ETAmél (cutané)	2,002.00 mg/kg mg/l

Toxicité aiguë inconnue

100 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion.

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané.

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz).

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur).

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard).

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
ETHYL CYANOACRYLATE	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	< 21.1 mg/L (Rat) 1 h

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucun renseignement disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballage contaminé	Une élimination inappropriée ou une réutilisation de ce contenant peut être dangereuse et illégale.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 N° ID/ONU	None
14.2 Nom officiel d'expédition	Not regulated
14.3 Classe de danger	None
14.4 Groupe d'emballage	None
14.5 Polluant marin	Non applicable
14.6 Dispositions particulières	None
14.7 Transport en vrac	Aucun renseignement disponible

conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC

RID

14.1	N° ID/ONU	Non réglementé
14.2	Nom officiel d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Non applicable
14.6	Dispositions particulières	Aucun

ADR

14.1	N° ID/ONU	Non réglementé
14.2	Nom officiel d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Non applicable
14.6	Dispositions particulières	Aucun

IATA

14.1	N° ID/ONU	None
14.2	Nom officiel d'expédition	Not regulated
14.3	Classe de danger	None
14.4	Groupe d'emballage	None
14.5	Danger pour l'environnement	Non applicable
14.6	Dispositions particulières	None

DOT

		Non réglementé
N° ID/ONU		None
Nom officiel d'expédition		Non réglementé
Classe de danger		None
Groupe d'emballage		None
Dispositions particulières		None

Section 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

France**Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro GR français	Titre
ETHYL CYANOACRYLATE 7085-85-0	RG 66	-

Union européenne

Prendre note de la directive 98/24/CE sur la protection de la santé et de la sécurité, des travailleurs contre les risques liés, s à...des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations ou restriction d'utilisation :

Ce produit ne contient pas de substances candidates soumises à une autorisation (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), annexe XIV) Ce produit ne contient pas de substances candidates soumises à une restriction (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Non applicable

Règlement (CE) 1005/2009 sur les substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Tout les ingrédients sont dans l'inventaire ou sont exempts de la liste.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun renseignement disponible

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte complet des mentions de danger indiquées à la section 3**

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Préparée par SDS coordinator

Date d'émission 30-juin-2015

Date de révision 19-avr.-2024

Note de révision Non applicable.

Cette fiche signalétique est conforme aux exigences du règlement (CE) no 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique